

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI.-

URGENT

Kigali, le 12/7/1986

N° 26611 /15.08.01

Monsieur *Le Directeur Général*  
*de la Casse Hypothécaire*  
*Kigali*

Objet: Demande de libération des  
joueurs de l'Equipe Natio-  
nale de Football.

Monsieur *Le Directeur Général*

J'ai l'honneur de vous informer que mon  
département en collaboration avec la Fédération Rwandaise de Football Amateur  
organise un stage d'entraînement de la sélection nationale de football qui  
rencontrera celles du ZAIRE respectivement les 10 et 24 Août 1986 dans le cadre  
des éliminatoires des 4è Jeux Africains prévus à NAIROBI en Août 1987.

Aussi, vous demanderais-je de bien vouloir  
libérer à partir du 15 Juillet 1986, le (s) joueur (s) suivant (s) :

.....  
..... *Korera Hassan* .....

oeuvrant dans vos services et de maintenir ses droits et avantages durant la  
période des entraînements.

Comptant sur votre habituelle compréhension,  
je vous prie d'agréer, Monsieur *Le Directeur Général* .....,  
l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I.à:

- Monsieur le Président de la  
FERWAF  
KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Dt Col BEM.

